

# Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 29 MARS 2022

Absents excusés : POYET Bruno – ROLLAND Yann

## **PROCES-VERBAL REUNION DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2022**

Le conseil municipal approuve et signe le procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> février 2022.

### **PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

L'entreprise GEO CLIM a informé la commune, que pour brancher les 90 panneaux photovoltaïques, soit les 36 kwc, le branchement à ENEDIS serait de 24.000 €. L'entreprise GEO CLIM propose que soit installé 80 panneaux avec bride d'injection à 25 kwc, ce qui porterait le montant du branchement à ENEDIS à 400 €. Du coup, les panneaux actuels, qui devaient être reposés de l'autre côté de la toiture, à la salle d'animation pourraient être reposés à la mairie, en consommation directe, pour un coût supplémentaire de 1096 €.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la repose des panneaux, à la mairie, pour un supplément de 1.096 €, en autoconsommation.

### **AIDE A L'UKRAINE**

Sur la plaine du Forez, des bénévoles aidés d'élus et de partenaires économiques ont créé une association Solidarité Ukraine Plaine du Forez, pour soutenir le peuple Ukrainien, diverses opérations humanitaires sont prévues dans le cadre cette association : convois pour apporter des dons matériels, accueil de familles dans des logements. La CCFE a attribué une aide financière exceptionnelle correspondant à 50 centimes par habitant et demande à toutes les communes membres de la CCFE, de participer.

Le Conseil Municipal accepte d'attribuer à cette association la somme de 50 centimes par habitant, soit 358 €.

### **REMBOURSEMENT ANYDESK**

La secrétaire est en télétravail les lundis tous les quinze jours. Afin de pouvoir utiliser à distance l'ordinateur de la mairie, il est nécessaire d'acheter une licence pro, pour utiliser AnyDesk. La licence coûte 9,99 € par mois. A ce jour, l'entreprise AnyDesk située en Allemagne, n'a pas pu être jointe, afin d'établir une facture à la commune de Valeille, pour payer cette licence. Après concertation, avec la Trésorerie de Feurs, le maire peut payer avec sa carte bancaire, le montant de cette licence annuelle et pour se faire rembourser, le Conseil Municipal doit délibérer.

Le Conseil Municipal accepte de rembourser le maire, chaque année, pour l'achat de cette licence.

### **Questions diverses**

- La CCFE a envoyé un questionnaire, aux communes, pour mettre en place, une police municipale, dans les communes. Il serait préférable, d'avoir une police municipale au sein de la CCFE, où les agents iraient sur tout le territoire de la CCFE, avec une participation des communes. Réponse sera faite dans ce sens, ça peut être bien, dans le sens de l'intercommunalité, avec une participation. Philippe DEROSIER se pose la question, s'il ne serait pas plus judicieux de mettre des caméras. Jean-Marie FRANCE trouve que la police municipale ne sert à rien pour une commune comme Valeille.

- Angélique PILON a démissionné. Jordan OLIVIER est arrivé le 21 mars 2022. Il est en contrat aidé, avec un remboursement de 40 %, de l'Etat. Il est employé pour 30 heures par semaine. Il a un contrat de 6 mois. Il voudrait passer le BAFA, cette formation lui sera payée par la commune. Il y avait quatre personnes, qui se sont présentées pour ce poste.

- Conseil d'école : Annie Crépiat fait le compte-rendu. La commune de Valeille ne fait pas partie des communes avec une fermeture de classe, il y aurait donc, le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe pour

2022-2023. Il y aura 5 GS, qui seront répartis, dans une autre classe. Demande d'un écran blanc, avec un vidéo projecteur, pour la classe de maternelle. Le CPE avait financé un vidéo projecteur. La maîtresse des CP, aurait besoin de livres de lecture pour ses élèves.

- Les travaux de la salle d'animation avancent. Les fenêtres sont posées, il manque quelques portes, à poser. Le plombier intervient pour faire les wc publics. L'électricien a raccordé, il doit passer à l'intérieur. Ils vont faire les plafonds. Pour ouvrir, le 14 mai, ça va être compliqué. Le compteur d'eau penche. Le CPE pourra utiliser les toilettes et la cuisine, lors du tir aux pigeons.

- Tour pour les présidentielles : **10 avril 2022**

8h à 10h : CHALANDON Edith – VIRICEL Géraldine – FLAMAND Robert

10h à 12h : POYET Bruno – PLOTON Laura – Eric BOUCHARD

12h à 14h : GARDON François – Yann ROLLAND – Jean-Marie FRANCE

14h à 16h : VIRICEL Christelle – DEROSIER Philippe – PLOTON Laura

16h à 19h : CREPIAT Annie – MARGOTAT Lydie – VENET Marie-Louise

**24 avril 2022**

8h à 10h : POYET Bruno – VENET Marie-Louise – CREPIAT Annie

10h à 12h : GARDON François – CHALANDON Edith – VERICEL Géraldine

12h à 14h : VIRICEL Christelle — ROLLAND Yann - FRANCE Jean-Marie

14h à 16h : DEROSIER Philippe – BOUCHARD Eric - CHALLET Thierry

16h à 19h : MARGOTAT Lydie – VIRICEL Christelle – FLAMAND Robert –  
BOUCHARD Eric

- Il est rappelé que les délégués doivent être présents à leurs commissions. Si le délégué titulaire n'est pas présent, il doit prévenir le délégué suppléant, pour qu'il y est quelqu'un de la commune.

- Prochaine réunion : mardi 12 avril 2022.